

ADMINISTRATION GENERALE

AERO-CLUB DES MOERES – AVENANT N°8 A LA CONVENTION PARTENARIALE POUR LE BREVET DE BASE DE PILOTE

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Dans le cadre des actions qu'il mène en faveur du développement des activités touristiques et de loisirs sur le littoral dunkerquois, le Syndicat a conclu le 10 février 2010 une convention de partenariat avec l'aéro-club des Moères afin de permettre à des jeunes du territoire de bénéficier de formations à la préparation au brevet de base de pilote.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer un nouvel avenant pour l'année 2018.

Le Comité Syndical,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. Le Sous-Préfet
Et publié le **06 AVR. 2018**

Fait à Dunkerque, le 3 avril 2018
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Frédéric VANHILLE.

République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 mars 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du mardi 3 avril 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE –Thierry WALLYN - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Laurent MAZOUNI – Catherine VERLYNDE.

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER a donné pouvoir à Laurent MAZOUNI - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE – Patrice BERTELOOT a donné pouvoir à Catherine VERLYNDE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Bruno DEMAN – Florence VANHILLE.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Grégory EVRARD.